

Brevet et cancer

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/03/2003

« Il serait vraiment malheureux que des problèmes de propriété intellectuelle viennent enrayer le développement de nouveaux médicaments », a déclaré le Directeur du Centre de recherche contre le cancer du MIT, T. Jacks, illustrant les inquiétudes qui habitent certains biologistes moléculaires américains. En Californie en particulier, ces craintes semblent se cristalliser autour du cas de la société Geron Corp. et des nombreux brevets qu'elle détient sur une enzyme, la télomérase. Cette enzyme de terminaison des chromosomes est indispensable à la multiplication cellulaire et assure la stabilité du génome. 90% des cancers chez l'homme montrent une hyperactivité de cette télomérase, d'où l'espoir de pouvoir développer des médicaments de lutte contre le cancer basés sur des inhibiteurs de télomérase. Pour C. Greider, codécouvreur de l'enzyme en 1985 et professeur à la Faculté de Médecine de l'Université Johns Hopkins, la position dominante de Geron sur les brevets concernant la télomérase et ses inhibiteurs « n'empêche pas la poursuite des recherches par d'autres organismes, mais les conventions de partage de données de la compagnie reviennent si cher que les universités rechignent à signer ». De son côté, Geron dément vigoureusement et assure travailler en excellente collaboration avec des centaines de laboratoires. Différents essais thérapeutiques de la société pour de nouveaux produits impliquant la fameuse enzyme sont actuellement en cours ou à venir.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/brevet-et-cancer/